Service des écoles et du parascolaire

case postale 5032 - 1002 Lausanne

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 25.03.2021

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Mon Repos

14 janvier 2021, 19h30

Visio-conférence

Parents: Maya Breitenstein Knobel, Jérôme David, Béatrice Demenet Gugelmann,

Isabelle Guerlais, Elena Monteagudo.

Professionnels: Valérie Baud Vannay, Maxime Clerc, Nathalie Corbaz, Nathalie Corbaz,

Magali Lecoultre, Markella Murith, Frédéric Perroud, Claude Zryd.

Organisations: Karma Al Azmeh Valluy, Juliane Ingold, Anne Klunge, Marivi Lévêque,

Danielle Mersch.

Autorités politiques : Françoise Piron, Magali Zuercher.

Excusés/absents: Marion Julia.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du PV du 19.11.2020
- 3. Concours « Nature en ville »
- 4. Elections communales et renouvellement de la COMET
- 5. Evénement 2021 (ex-journée parents)
- 6. Informations du conseil des établissements (CET)
- 7. Décisions, suites à donner
- 8. Admission(s) / Démission(s) / Changement(s) de fonction
- 9. Dates et lieu de la prochaine séance
- 10. Divers et propositions individuelles
- 11. Fin de séance

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

La présidente accueille d'abord les nouveaux membres de la COMET, pour les quarts parents et associations. Un tour de table est organisé, afin que les membres puissent se présenter et faire connaissance.

2. Adoption du PV du 19.11.2020

Le PV de la séance du 19 novembre 2020 n'a pas pu être finalisé avant la réunion de ce soir, il sera transmis par courriel dans les jours qui viennent avec le PV de la séance du jour. Le bureau s'excuse pour ce retard.

3. Concours « Nature en ville »

Lors de la dernière séance, sur proposition de Françoise Piron, la COMET a décidé de développer un projet de participation au concours à valider encore avant envoi à la Ville.

N.B.: Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Un groupe de travail, formé de Françoise Piron, Magali Zuercher, Juliane Ingold, Magda Frechet et Maya Breitenstein s'est réuni 1 fois en décembre pour préciser les lignes de force du projet « Nature en ville ». Le projet final a été rédigé par Françoise Piron entre Noël et Nouvel An. La présidente, ne voulant pas solliciter les membres de la COMET durant la période des fêtes, a validé la déposition de ce dernier sans adoption formelle au préalable par la COMET, sous réserve de sa validation ultérieure. Le bureau envarra le projet aux membres de la COMET (c'est un oubli, il avait été prévu de le joindre au message contenant l'ordre du jour).

Mme Piron résume le projet aux membres de la COMET : il s'agit de promouvoir la fabrication par les élèves d'habitats pour les oiseaux et les insectes, dont le degré de complexité variera en fonction de leur âge ; les habitats seront ensuite placés sur le chemin de l'école, en une sorte de pédibus de la biodiversité. Le projet se fera en collaboration avec des expert-es.

La présidente et la directrice saluent cette initiative et louent l'engagement de Mme Piron. Danielle Mersch suggère qu'il faudrait également y inclure les plantes ; elle rend en outre la COMET attentive à l'emplacement des habitats, qui devraient être situés le plus loin possible des axes de circulation ; ce défi particulier peut être en partie atténué en fonction des espèces retenues pour l'expérience. Marivi Lévêque ajoute que les insectes sont probablement plus indiqués pour de telles initiatives que les oiseaux ou les rongeurs.

Magali Zuercher souligne pour sa part la relation positive que ce projet induit avec la nature, à rebours de l'anxiété ambiante. Elle évoque en outre un documentaire qui parle précisément de ces actions concrètes dans les villes (www.youtube.com/watch?v=FFQFBmq7X84). Markella Murith rappelle que des animaux sont déjà observables aux alentours des établissements, et que leur observation pourrait compléter la fabrication d'habitats. Valérie Baud Vannay témoigne des activités déjà organisées au Parc du Bourget dans cet esprit à l'attention des classes.

La présidente propose que le projet, une fois envoyé aux membres, soit validé par retour de courriel, sans retour précisant un refus, le projet sera considéré comme validé.

4. Elections communales et renouvellement de la COMET

Aux élections communales correspond un renouvellement de la COMET, qui peut cependant être reconduite à l'identique (notamment pour le quart "politique" et "associatif").

Assemblée des parents

Les représentant-es des parents sont élus, après candidature, lors de l'assemblée générale de la COMET (novembre-décembre). Il est de coutume que les représentant-es actuels demeurent dans la commission jusqu'à l'élection des représentant-es de la législature suivante.

La présidente propose de n'organiser qu'une assemblée en 2021, qui corresponde avec celle de novembre-décembre. Cette manière de faire a été validée par le Service des écoles primaires et secondaires, la COMET décide alors de ne pas organiser d'assemblée supplémentaire au printemps tel initialement prévu.

5. Evénement 2021 (ex-journée parents)



Le bureau propose de renoncer au projet d'une journée qui réunisse enseignant-es, élèves et parents d'ici l'été. Le budget que la COMET aurait dû engager dans une telle action pourrait dès lors être consacré à d'autres initiatives. La présidente lance un appel à idées sur ce thème.

Nathalie Corbat suggère de contacter les conseils des délégué-es, afin de déterminer si la COMET pourrait soutenir quelques-unes des idées qui y naissent. Ce contact de la COMET avec les délégué-es fait partie des missions de la commission, et il devrait être renoué (dans la mesure du possible en temps de Covid).

Par ailleurs, Magali Zuercher pointe les coûts que le projet soumis à « Nature en ville », notamment, pourrait générer et que la COMET serait éventuellement à même prendre en charge dans les mois qui viennent.

Isabelle Guerlais, Magali Lecoultre et Karma Al Azmeh Valluy se proposent pour devenir les représentantes de la COMET auprès des délégué-es des établissements. Magali Lecoultre informe la COMET qu'en tant que déléguée « santé » elle devait justement faire le lien avec le conseil des délégué-es et propose de le faire également pour la COMET afin d'organiser une première rencontre avec les délégué-es.

6. Informations du Conseil des établissements (CET)

La présidente présente le rôle de la CET aux membres nouvellement arrivé-es à la COMET. Un document reçu en fin d'année 2020 en résume les points principaux, elle le transmettra aux membres qui en feront la demande.

Parmi les points en discussion, la présidente retient le chantier des Eglantines, la réorganisation administrative du service des écoles à l'échelle communale, le projet-pilote d'accueil parascolaire pour les 7-8° années à Villamont et la volonté d'imaginer une politique globale des préaux.

7. Décisions, suites à donner

Voir ci-dessus

8. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Marion Julia confirme son retrait. Cette place dans le quart parental sera occupée par l'une des nombreuses candidatures récentes que nous avions dû écarter faute d'un nombre suffisant de représentant-es pour les accueillir toutes. La présidente contactera les candidat-es à cette fin.

9. Dates et lieu de la prochaine séance

Le mercredi 5 mai, 19h30.

10. Divers et propositions individuelles



La réunion d'un groupe de travail autour d'un café-parents n'ayant pas pu être organisée depuis la dernière réunion, elle aura lieu dans les semaines qui viennent. La présidente proposera un doodle aux membres participants afin de fixer une première séance.

Béatrice Demenet Gugelmann aborde le problème d'un aménagement routier (transformation en zone 20) à la rue des Alpes qui était très dangereux pour les enfants sur le chemin de l'école. La commune a réagi rapidement, la conseillère Municipale en charge Mme Germond s'est déplacée dans la première semaine de janvier pour s'informer de la situation sur place et le tronçon a été restauré à l'identique. Un groupe de travail créé par les habitant-es, né de ces réflexions, s'est mis en place autour de l'urbanisme et de l'aménagement du quartier.

Elle relate une anecdote liée à la suppression des heures de natation, qui devraient être remplacées par des heures d'activités physiques en extérieur. Le cas soulevé, à Florimont, tient au fait que cet établissement n'a pas encore eu sa période « piscine », et n'a donc pas encore eu à remplacer ces heures.

Marivi Lévêque témoigne plus généralement de l'écoute que les instances de la Ville ont pour les actions citoyennes. La Ville soutient le plus souvent les actions déjà lancées, collectives et locales.

Valérie Baud Vannay parle du plaisir qu'elle a à aller en forêt un matin par semaine, et du bien que ces sorties font aux élèves. Cette pratique, selon la directrice, tend à se généraliser, ce qui est une bonne nouvelle pour les enfants.

11. Fin de séance

Jérôme David Secrétaire

Lausanne, le 14.01.2021

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 sepscet@lausanne.ch